

Cette note a été réalisée par l'ensemble de la filière au sein du Comité stratégique de filière composé des organisations FBF, FBIE et Fibois France.

Les difficultés d'approvisionnement et les hausses de prix concernent tous les matériaux.

Le bois n'est pas le seul matériau qui subisse des tensions d'approvisionnement. Les métaux (notamment l'acier) sont également touchés, tout comme le PVC.

À titre d'exemple : (Source CAPEB)

- Les prix de l'acier ont augmenté de 50% depuis début 2021.
- Le prix du cuivre a progressé de 27,9% sur un an et de près de 10% sur le seul mois de décembre 2020
- Le prix du zinc a progressé de 22,2% sur un an et de près de 4% au mois de décembre 2020

Le phénomène est mondial.

Il s'agit avant tout d'une désynchronisation de la production et de la distribution à l'échelle mondiale. La crise sanitaire du covid-19 a désorganisé les chaînes de production et les circuits logistiques internationaux.

Les confinements décalés dans le temps et dans l'espace ont freiné la reprise économique, qui ne se fait pas du jour au lendemain. Les problématiques de transport maritime sont bien connues et entraînent des retards de livraison.

Le phénomène est conjoncturel.

En France, le rallongement des délais de livraison résulte bien entendu de la crise sanitaire, mais également d'éléments conjoncturels. Certaines entreprises reconstituent leur stock. Le boom de la construction bois aux États-Unis et les tensions commerciales entre les Américains et Canadiens expliquent également en partie les difficultés rencontrées.

L'extension des délais de livraison des produits bois constitue certes une nouvelle contrainte qu'il faut désormais anticiper : il est passé à sept semaines, un délai habituel dans de nombreux secteurs. Cette extension ne devrait être que temporaire.

Des tendances spéculatives apparaissent ici et là.

Les tensions observées sur tous les marchés laissent penser à un phénomène spéculatif, entretenu par une incertitude post-crise sanitaire et économique tout à fait compréhensible, et par un phénomène de sur-commande sur certains matériaux, lié à une absence de stock.

La filière bois produit à 110% de ses capacités.

Les industries de la première transformation ont augmenté leur cadence de travail pour honorer leurs commandes. Les scieries françaises travaillent en 2 x 8. La mobilisation de la ressource forestière française est au rendez-vous pour alimenter ces fortes cadences.

Une amélioration de la situation est attendue pour le second semestre 2021.

La filière bois promeut ses bonnes pratiques.

La filière bois encourage le dialogue entre clients et fournisseurs, le partage des problématiques rencontrées. Elle recommande de favoriser les partenariats stratégiques durables et historiques entre les fournisseurs industriels et leurs clients, localement et nationalement. Elle invite à la transparence et à la mise à jour de la situation des clients de manière dynamique au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

À long terme, un soutien aux investissements de la filière est indispensable.

En raison de la RE2020 notamment, la demande de bois devrait augmenter en France de l'ordre de 10% par an pendant 10 ans. Il y a un fort intérêt à accompagner les investissements productifs en France pour que cette hausse de la demande ne se traduise pas par une augmentation des importations de bois, alors que la ressource et le savoir-faire sont disponibles en France.

Dans le détail, la filière bois attend un soutien sur trois points :

- L'investissement en forêt, engagé avec le plan de relance forestier, mais qui doit être pérennisé.
- L'accompagnement des évolutions des marchés, notamment en poursuivant l'orientation du marché de la construction vers une mixité renforcée des solutions constructives.
- Les investissements dans l'outil national de production des industries du bois (celles en insuffisance scierie, bois d'ingénierie, CLT ...et celles en croissance OSB, panneaux contreplaqués, murs bois...) notamment.